INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Nord-du-Québec

Québec

Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaëtane Dubé
Marianne Bernier	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Geneviève Caron	Louis Madore
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2017*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Denis Sauvageau / Shaun Lowe / Stéphane Daoust, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible par habitant 17

Investissements 21

Mines 24

Santé 27

Éducation 30
Taux de diplomation aux études collégiales 30
Nombre de diplômés au baccalauréat 32

Culture et communications 35

Concepts et définitions 37

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région du Nord-du-Québec couvre une superficie en terre ferme de 707 164 km². Elle est composée de trois municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Jamésie, l'Administration régionale Kativik[2] et Eeyou Istchee, et regroupe 52 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population du Nord-du-Québec est de 0,1 hab./km², soit la plus basse densité de toutes les régions administratives.

Carte 1.1

Région administrative du Nord-du-Québec

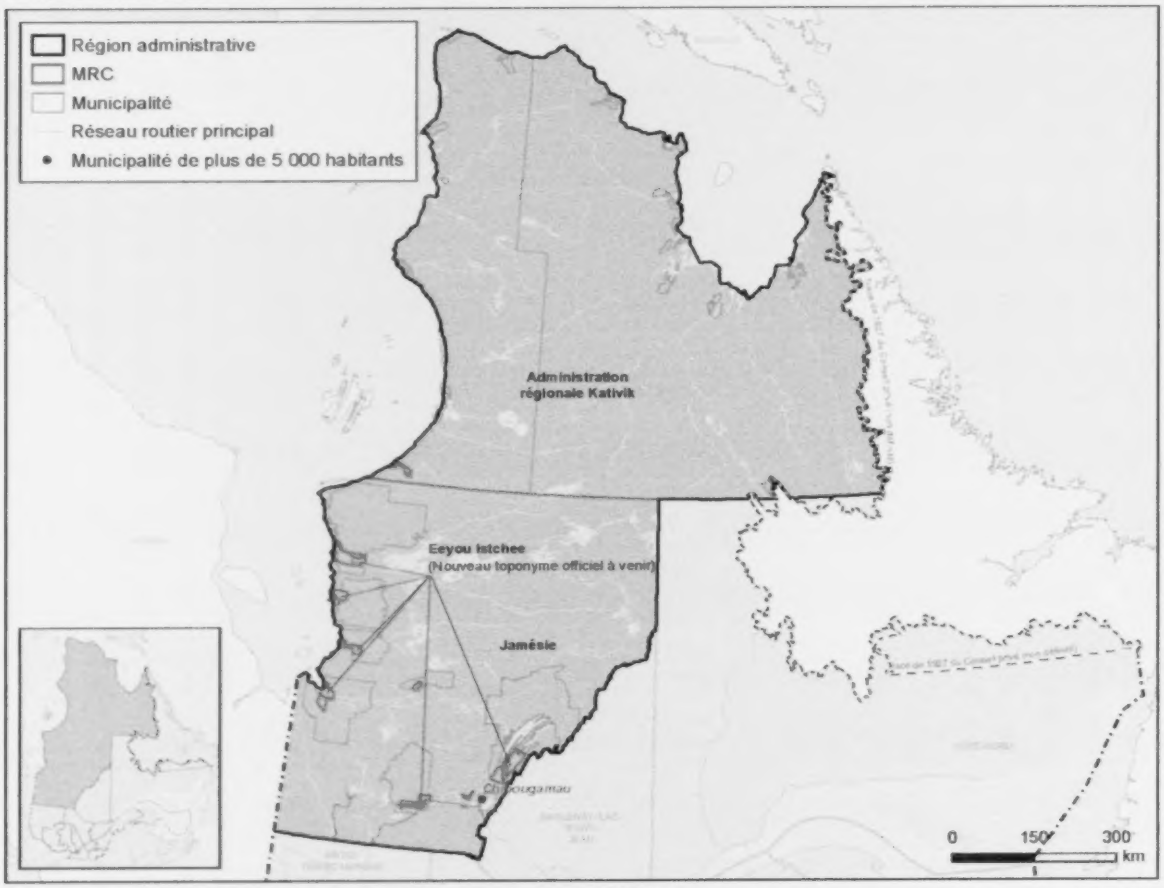

Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Le 1er janvier 2014, la MRC de Kativik a changé officiellement de nom pour celui de la MRC de l'Administration régionale Kativik.

2. Démographie

par Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires au 1er juillet 2016, la région du Nord-du-Québec vient de franchir le seuil de 45 000 habitants, soit 0,5 % de la population du Québec. Elle arrive au dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

Parmi les trois MRC que compte le Nord-du-Québec, Eeyou Istchee est la plus populeuse. Environ 17 700 personnes y résident en 2016, soit 39 % de la population régionale. Elle devance la MRC de Jamésie (31 %), qui comptait le plus grand nombre d'habitants jusqu'en 2007. L'Administration régionale Kativik regroupe pour sa part 30 % de la population de la région.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2016p	2001-2006	2006-2011	2011-2016p	2001	2016p
	n				pour 1 000			%	
Jamésie	16 576	14 946	14 284	13 941	– 20,7	– 9,1	– 4,9	42,1	30,9
Administration régionale Kativik	9 834	10 978	12 211	13 489	22,0	21,3	19,9	25,0	29,9
Eeyou Istchee[2]	12 917	14 367	16 528	17 677	21,3	28,0	13,4	32,8	39,2
Nord-du-Québec	**39 327**	**40 291**	**43 023**	**45 107**	**4,8**	**13,1**	**9,5**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 326 089**	**6,3**	**9,6**	**7,8**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population du Nord-du-Québec a crû à un taux annuel moyen de 9,5 pour mille entre 2011 et 2016. En comparaison, le taux est de 7,8 pour mille dans l'ensemble du Québec. La croissance démographique du Nord-du-Québec s'est accélérée de manière importante pendant la première décennie des années 2000, surpassant même celle de l'ensemble du Québec. Le rythme semble toutefois avoir ralenti au cours de la période la plus récente. Soulignons, par ailleurs, que le Nord-du-Québec est la seule région dite « éloignée » qui n'a pas connu d'épisode de déclin entre 2001 et 2016. Son poids démographique au sein de la population québécoise est resté stable à 0,5 %.

À l'échelle des MRC, la dynamique démographique est fortement contrastée. Les données provisoires indiquent que l'Administration régionale Kativik a connu une croissance annuelle moyenne de 19,9 pour mille entre 2011 et 2016, un taux parmi les plus élevés du Québec à l'échelle des MRC. Elle est suivie d'Eeyou Istchee, qui a crû à un taux de 13,4 pour mille. Ces deux territoires se démarquaient aussi par une forte croissance au cours des années 2000. À l'opposé, la MRC de Jamésie (– 4,9 pour mille) a continué de décroître entre 2011 et 2016. L'ampleur du déclin a cependant été beaucoup plus faible qu'au cours des deux périodes précédentes.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Nord-du-Québec est nettement plus jeune que l'ensemble de la population québécoise. En 2016, l'âge moyen est de 32,4 ans dans la région, comparativement à 41,9 ans au Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans s'élève à 34,3 %, alors qu'elle est de 20,6 % à l'échelle québécoise. Les personnes âgées de 65 ans et plus (7,8 %) sont au contraire beaucoup moins nombreuses, toutes proportions gardées, que dans l'ensemble du Québec (18,1 %). Le poids démographique des 20-64 ans (57,9 %), considérés comme la population d'âge actif (57,9 %), est également inférieur à celui enregistré pour le Québec (61,3 %), mais la différence est moins marquée que chez les deux autres groupes d'âge.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Jamésie	13 941	3 056	8 941	1 944	100,0	21,9	64,1	13,9	41,3	40,4
Administration régionale Kativik	13 489	5 604	7 322	563	100,0	41,5	54,3	4,2	24,5	27,5
Eeyou Istchee[1]	17 677	6 799	9 866	1 012	100,0	38,5	55,8	5,7	26,7	29,7
Nord-du-Québec	**45 107**	**15 459**	**26 129**	**3 519**	**100,0**	**34,3**	**57,9**	**7,8**	**30,0**	**32,4**
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**1 718 503**	**5 103 665**	**1 503 921**	**100,0**	**20,6**	**61,3**	**18,1**	**42,1**	**41,9**

1. Nouveau toponyme officiel à venir.
Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si les trois MRC de la région ont une population plus jeune que celle de l'ensemble du Québec, le contraste est particulièrement évident dans le cas de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee. En 2016, la moyenne d'âge y atteint respectivement 27,5 ans et 29,7 ans, les âges moyens les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans s'y élève à environ 40 %, plus que dans toute autre MRC, tandis que celle des aînés est inférieure à 6 %. La population de la MRC de Jamésie n'est pas aussi jeune : l'âge moyen y est de 40,4 ans en 2016. Elle compte, elle aussi, une plus forte proportion de jeunes et une plus faible proportion de personnes âgées que l'ensemble du Québec, mais l'écart est moins prononcé, surtout en ce qui concerne la part des moins de 20 ans. Quant au poids des 20-64 ans, il est parmi les plus élevés du Québec dans la MRC de Jamésie, mais parmi les plus faibles dans les deux autres MRC.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région du Nord-du-Québec, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 23 100 hommes et 22 000 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans le Nord-du-Québec, les hommes demeurent cependant un peu plus nombreux dans tous les grands groupes d'âge. À l'intérieur de la région, la MRC de Jamésie se démarque avec une proportion d'hommes particulièrement importante chez les 20-64 ans. Elle compte aussi légèrement plus d'hommes que de femmes chez les 65 ans et plus, au même titre que l'Administration régionale Kativik, alors que la situation inverse s'observe à Eeyou Istchee. Précisons toutefois que les effectifs d'aînés dans ces MRC sont très petits et que, par conséquent, le déséquilibre est plutôt faible, soit moins d'une centaine de personnes.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Jamésie	1 551	1 505	4 791	4 150	1 003	941	7 345	6 596
Administration régionale Kativik	2 867	2 737	3 668	3 654	293	270	6 828	6 661
Eeyou Istchee[1]	3 499	3 300	4 917	4 949	483	529	8 899	8 778
Nord-du-Québec	**7 917**	**7 542**	**13 376**	**12 753**	**1 779**	**1 740**	**23 072**	**22 035**
Ensemble du Québec	**879 031**	**839 472**	**2 581 541**	**2 522 124**	**678 142**	**825 779**	**4 138 714**	**4 187 375**

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région du Nord-du-Québec (15,1 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le taux le plus élevé. De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,3 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche la diminution la moins élevée. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en diminution de 0,1 point, comparativement à une hausse de moins de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC d'Eeyou-Istchee que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (22,4 %). À l'inverse, Jamésie affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,3 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans la MRC de l'Administration régionale Kativik (+ 1,2 point). Toutefois, ce taux est en diminution dans les MRC suivantes : Eeyou Istchee (– 2,5 points), Jamésie (– 0,2 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
			%			points de pourcentage
Jamésie	4,5	4,8	3,8	4,3	4,3	– 0,2
Administration régionale Kativik	19,6	19,2	18,3	21,5	20,8	1,2
Eeyou Istchee[1]	24,9	24,2	23,1	22,6	22,4	– 2,5
Nord-du-Québec	**15,4**	**15,2**	**14,5**	**15,2**	**15,1**	**– 0,3**
Ensemble du Québec	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**8,2**	**– 1,0**

1. Nouveau toponyme officiel à venir.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 6,1 fois plus élevé pour les familles monoparentales (36,7 %) que pour les couples (6,0 %). Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le taux le plus élevé pour les familles monoparentales. Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 2,2 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,4 point pour les couples. C'est la MRC d'Eeyou-Istchee qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (42,0 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC de Jamésie (23,4 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 1 660 familles à faible revenu, dont 1 190 sont monoparentales et 470 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Nord-du-Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**15,4**	**15,2**	**14,5**	**15,2**	**15,1**	**– 0,3**
Famille comptant un couple	**6,4**	**6,4**	**6,0**	**6,7**	**6,0**	**– 0,4**
Sans enfants	4,8	4,6	4,2	4,9	3,7	– 1,1
Avec 1 enfant	7,4	6,9	6,1	7,2	6,3	– 1,1
Avec 2 enfants	5,6	5,7	5,6	7,1	6,5	0,9
Avec 3 enfants et plus	8,5	9,0	8,5	8,6	8,8	0,4
Famille monoparentale	**38,9**	**37,7**	**35,6**	**36,2**	**36,7**	**– 2,2**
Avec 1 enfant	39,2	38,8	36,7	37,2	37,7	– 1,5
Avec 2 enfants	38,2	37,5	33,7	33,3	34,1	– 4,1
Avec 3 enfants et plus	39,1	35,3	34,7	37,5	38,4	– 0,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 2,1 % dans la région du Nord-du-Québec. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche l'augmentation la plus élevée. On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Eeyou Istchee (+ 5,2 %), Administration régionale Kativik (+ 2,8 %), Jamésie (+ 0,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 80 080 $, comparativement à 68 570 $ au Québec. Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le revenu médian le plus élevé. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Jamésie (78 830 $), Administration régionale Kativik (79 190 $), Eeyou Istchee (83 890 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014-2013
	$ constants de 2014		%
Jamésie	78 461	78 830	0,5
Administration régionale Kativik	77 062	79 190	2,8
Eeyou Istchee[1]	79 718	83 890	5,2
Nord-du-Québec	**78 430**	**80 080**	**2,1**
Ensemble du Québec	**68 078**	**68 570**	**0,7**

1. Nouveau toponyme officiel à venir.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 1,3 %, et d'ailleurs cette hausse contraste avec la baisse enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Il convient de signaler que parmi toutes les régions administratives, c'est dans la présente que l'on observe l'augmentation la plus élevée. Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans la MRC d'Eeyou-Istchee (+ 1,9 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de l'Administration régionale Kativik (– 0,4 %) et de Jamésie (– 0,1 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 35 950 $, contre 41 270 $ pour le Québec. Il convient de signaler que parmi toutes les régions administratives, c'est dans la présente que l'on observe le revenu médian le moins élevé. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans Jamésie (43 990 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Jamésie	44 047	43 990	– 0,1
Administration régionale Kativik	35 550	35 400	– 0,4
Eeyou Istchee[1]	32 599	33 210	1,9
Nord-du-Québec	**35 489**	**35 950**	**1,3**
Ensemble du Québec	**41 623**	**41 270**	**– 0,8**

1. Nouveau toponyme officiel à venir.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, on dénombre un peu plus de 50 000 emplois dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, soit peu de changement par rapport à 2006. Le taux d'emploi s'établit à 58,8 % en 2016, soit un niveau semblable à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %).

Entre 2006 et 2016, l'emploi à temps plein tout comme celui à temps partiel se maintiennent. La part de ce dernier dans l'emploi total s'élève à 16,5 % en 2016.

Au cours des dix dernières années, une stabilité de l'emploi s'observe lorsqu'on fait l'analyse selon le sexe, les groupes d'âge, les secteurs d'activité et le régime de travail.

Dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, la population active varie peu par rapport à 2006 et compte environ 60 000 personnes en 2016. Le taux d'activité se fixe à 64,2 %, soit un taux presque identique à celui de l'ensemble du Québec (64,6 %), alors que le taux de chômage s'établit à 8,7 %.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord et Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Côte-Nord et Nord-du-Québec				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
			k			
Population active	57,0	56,1	58,9	1,9	4 071,5	4 448,3
Emploi	52,4	50,6	53,9	1,5	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	43,8	42,0	45,0	1,2	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	8,6	8,6	8,9	0,3	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	11,7	11,7	11,6	– 0,1	967,5	977,7
30 ans et plus	40,7	38,9	42,3	1,6	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	28,5	26,5	28,7	0,2	1 990,9	2 148,6
Femmes	23,9	24,1	25,2	1,3	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	15,7	14,2	16,4	0,7	900,3	844,4
Secteur des services	36,7	36,4	37,4	0,7	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	4,7	5,5	5,1	0,4	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	62,6	61,0	64,2	1,6	65,4	64,6
Taux de chômage	8,2	9,8	8,7	0,5	8,1	7,1
Taux d'emploi	57,5	55,1	58,8	1,3	60,1	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	16,4	17,0	16,5	0,1	18,3	19,1

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) du Nord-du-Québec en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 15 211 dans la région nord-québécoise en 2015, en baisse de 1,8 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Dans deux des trois MRC que compte la région, le nombre de travailleurs a évolué de façon négative en 2015, soit Eeyou Istchee (– 6,6 %) et Jamésie (– 1,2 %). Ce recul touche tant les hommes que les femmes. L'Administration régionale Kativik (+ 2,7 %) est la seule MRC de la région qui connaît une croissance et celle-ci se manifeste davantage chez les hommes, mais les femmes en profitent aussi.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs diminue dans deux MRC du Nord-du-Québec, à savoir Jamésie (– 0,5 point de pourcentage) et Eeyou Istchee (– 0,4 point). Dans l'Administration régionale Kativik, il gagne 0,8 point de pourcentage par rapport à 2014. Cette MRC continue d'afficher le plus haut taux de travailleurs de la région, celui-ci s'établissant à 84,0 %, l'un des taux plus élevés au Québec. Les deux autres territoires supralocaux de la région, Jamésie (78,6 %) et Eeyou Istchee (77,2 %) comptent également des taux de travailleurs supérieurs à celui de l'ensemble du Québec (76,1 %).

En 2015, dans la grande majorité des MRC du Québec (93 sur 104), le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes. La situation est inverse dans deux des trois MRC du Nord-du-Québec. Les taux de travailleuses dans Eeyou Istchee et l'Administration régionale Kativik sont nettement au-dessus de celui des hommes. Dans l'Administration régionale Kativik, cette particularité persiste depuis 2007 et dans Eeyou Istchee, depuis 2002 (à l'exception de 2003 et 2004). Par contraste, à 81,0 %, le taux de travailleurs de sexe masculin dans Jamésie en 2015 dépasse largement celui des femmes (75,8 %).

Revenu d'emploi médian

Dans le Nord-du-Québec, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans a augmenté de 2,0 % en 2015 pour s'établir à 42 054 $. Cette hausse profite à deux des trois MRC de la région, soit à Jamésie (+ 3,5 %) et à Eeyou Istchee (+ 1,1 %). Dans Jamésie, tant les hommes (+ 3,2 %) que les femmes (+ 4,3 %) en bénéficient, tandis que dans Eeyou Istchee, la croissance profite exclusivement aux hommes (+ 4,5 %), le revenu des femmes étant en baisse (– 1,1 %). En ce qui concerne l'Administration régionale Kativik, après une période de progression anémique du revenu d'emploi médian, celui-ci accuse un recul en 2015 (– 2,9 %). Dans l'ensemble du Québec, seules trois MRC voient leur revenu médian d'emploi reculer en 2015; l'Administration régionale Kativik est celle qui affiche la plus forte baisse et celle-ci affecte les hommes et les femmes.

En 2015, la MRC de Jamésie se maintient en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 49 016 $. Elle est suivie de loin par Eeyou Istchee (40 173 $). Quant à l'Administration régionale Kativik, son revenu médian d'emploi (33 257 $) est en deçà de celui du Québec (39 332 $).

Dans deux territoires supralocaux de la région, Jamésie et Eeyou Istchee, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes en 2015. C'est dans Jamésie que la différence est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 46,0 %[1] de moins que les hommes. L'écart est beaucoup moins prononcé dans Eeyou Istchee (8,0 %). Enfin, l'Administration régionale Kativik se singularise par le fait que le revenu d'emploi médian des femmes (34 168 $) est supérieur à celui des hommes (32 429 $).

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014	2014[r]	2015[p]	Écart 2015-2014	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
Jamésie	6 284	6 208	– 1,2	79,1	78,6	– 0,5	47 374	49 016	3,5
Hommes	3 410	3 367	– 1,3	81,5	81,0	– 0,5	61 314	63 267	3,2
Femmes	2 874	2 841	– 1,1	76,3	75,8	– 0,5	32 730	34 145	4,3
Administration régionale Kativik	4 305	4 421	2,7	83,2	84,0	0,8	34 239	33 257	– 2,9
Hommes	2 122	2 204	3,9	81,7	82,7	1,0	33 110	32 429	– 2,1
Femmes	2 183	2 217	1,6	84,7	85,3	0,6	35 277	34 168	– 3,1
Eeyou Istchee[2]	4 908	4 582	– 6,6	77,6	77,2	– 0,4	39 745	40 173	1,1
Hommes	2 170	2 032	– 6,4	74,3	74,4	0,1	40 417	42 244	4,5
Femmes	2 738	2 550	– 6,9	80,4	79,6	– 0,8	39 284	38 857	– 1,1
Nord-du-Québec	**15 497**	**15 211**	**– 1,8**	**79,7**	**79,6**	**– 0,1**	**41 245**	**42 054**	**2,0**
Hommes	7 702	7 603	– 1,3	79,4	79,6	0,2	47 651	49 398	3,7
Femmes	7 795	7 608	– 2,4	80,0	79,7	– 0,3	35 896	35 824	– 0,2
Ensemble du Québec	**3 297 231**	**3 331 883**	**1,1**	**75,9**	**76,1**	**0,2**	**38 556**	**39 332**	**2,0**
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative enregistre un PIB de 3,4 G$ en 2015, ce qui représente 1,0 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G$). Le Nord-du-Québec figure à l'avant-dernier rang parmi les régions administratives, tout juste devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,8 %).

En regard de l'année précédente, le PIB affiche une baisse de 7,7 % à la suite de deux années de forte croissance (+ 8,3 % en 2013 et + 8,0 % en 2014). En fait, l'économie de la région augmente en moyenne de 2,7 % par année depuis 2007, soit le même taux que celui de l'ensemble du Québec. Avec une hausse de 2,4 %, le Québec se porte toutefois mieux en 2015.

Produit intérieur brut par industrie

Le PIB du Nord-du-Québec est nettement orienté vers le secteur des biens, avec une production évaluée à 2,4 G$ en 2015. La baisse de 10,3 % du secteur frappe donc durement l'ensemble de la région. Du côté des services, on observe également une diminution, mais moindre (– 1,3 %). Au cours des années 2007 à 2015, le secteur des services affiche un taux de croissance annuel moyen de 7,0 %, alors que le taux du secteur des biens est de 1,2 %.

Contrairement à ce qu'on observe dans les deux autres régions minières (– 23,7 % en Côte-Nord et – 13,9 % en Abitibi-Témiscamingue), l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz recule pour la première fois en 2015 et d'un taux nettement moindre (– 2,6 %). Sa part dans le PIB régional se chiffrant à 37,3 %, cette baisse a quand même un effet très important sur le Nord-du-Québec. L'industrie de la construction, généralement un bon indice de la vitalité économique d'une région, s'affaisse de 32,0 %. Enfin, les deux autres bases économiques du secteur des biens connaissent une augmentation de leur production, mais plus modeste que celle de 2014. Ainsi, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière augmente de 8,0 % et celle des services publics, de 0,8 %.

La baisse dans le secteur des services découle notamment de l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (– 5,7 %), amoindrie par la hausse de 1,0 % dans les services d'enseignement. La troisième base économique régionale du secteur, soit les administrations publiques, demeure stable (+ 0,1 %), à la suite d'une diminution de 4,1 % en 2014. Enfin, le commerce de gros croît de 6,1 %, tandis que le commerce de détail fléchit de 3,0 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB), aux prix de base, par industrie, Nord-du-Québec, 2007, 2014 et 2015

	2007[r]	2014[rr]	2015[p]	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k$			%		
Ensemble des industries	**2 761 515**	**3 706 034**	**3 421 343**	**100,0**	**2,7**	**– 7,7**
Secteur de production de biens	**2 138 015**	**2 622 365**	**2 351 248**	**68,7**	**1,2**	**– 10,3**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	72 450	60 828	64 340	1,9	– 1,5	5,8
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	65 280	48 884	52 795	1,5	– 2,6	8,0
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	4 268	3 126	3 400	0,1	– 2,8	8,8
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	573 260	1 309 431	1 275 533	37,3	10,5	– 2,6
Services publics	420 365	394 917	398 264	11,6	– 0,7	0,8
Construction	968 925	785 826	534 553	15,6	– 7,2	– 32,0
Fabrication	103 014	71 363	78 558	2,3	– 3,3	10,1
Fabrication d'aliments	x	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	877	1 052	0,0	...	20,0
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	46 844	42 668	48 729	1,4	0,5	14,2
Fabrication du papier	x	14 679	16 304	0,5	...	11,1
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	840	950	0,0	...	13,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	4 776	5 185	0,2	...	8,6
Activités diverses de fabrication	x	599	775	0,0	...	29,4
Secteur des services	**623 500**	**1 083 669**	**1 070 095**	**31,3**	**7,0**	**– 1,3**
Commerce de gros	17 659	26 604	28 222	0,8	6,0	6,1
Commerce de détail	35 149	73 714	71 529	2,1	9,3	– 3,0
Transport et entreposage	54 456	58 922	57 477	1,7	0,7	– 2,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	8 351	13 386	13 184	0,4	5,9	– 1,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	49 574	70 708	72 956	2,1	4,9	3,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	16 397	20 349	24 678	0,7	5,2	21,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	34 872	58 261	51 310	1,5	4,9	– 11,9
Services d'enseignement	128 523	183 366	185 267	5,4	4,7	1,0
Soins de santé et assistance sociale	120 563	257 457	242 790	7,1	9,1	– 5,7
Arts, spectacles et loisirs	1 392	1 624	1 668	0,0	2,3	2,7
Hébergement et services de restauration	20 477	33 600	36 580	1,1	7,5	8,9
Autres services, sauf les administrations publiques	18 591	19 031	17 476	0,5	– 0,8	– 8,2
Administrations publiques	117 496	266 648	266 960	7,8	10,8	0,1

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région du Nord-du-Québec présente un PIB par habitant de 76 429 $ en 2015, ce qui constitue un recul de 8,7 % par rapport à 2014. Ce résultat coïncide avec la baisse de 7,7 % du PIB. À titre indicatif, le PIB par habitant de l'ensemble du Québec est de 42 507 $, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

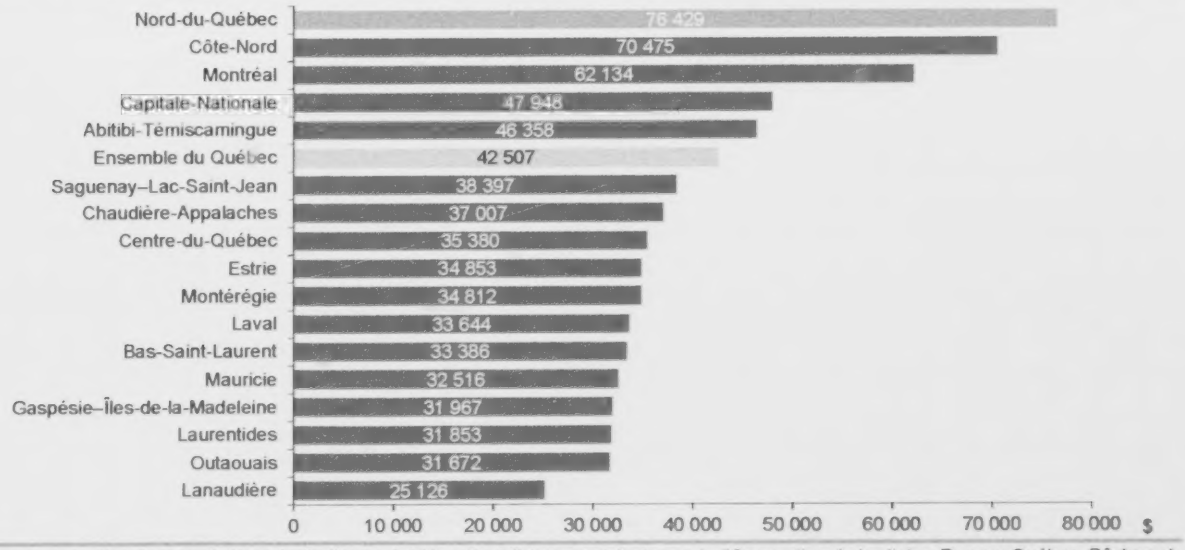

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,3 % en 2014, le revenu disponible par habitant progresse dans le Nord-du-Québec avec moins de vigueur en 2015, soit de 1,3 %. Le ralentissement de sa croissance est attribuable, entre autres, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2015 est plus élevé que celui de la région et se situe à 2,7 %.

Avec un revenu disponible de 24 085 $ par habitant en 2015, le Nord-du-Québec glisse au dernier rang des régions administratives. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent, qui ont longtemps été à la traîne, le devancent désormais grâce à un revenu disponible de 24 458 $ et de 24 465 $, respectivement. Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 857 $ par habitant, soit 2 772 $ de plus que dans le Nord-du-Québec.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2015

	Nord-du-Québec	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**25 523**	**32 317**	**– 6 795**
Rémunération des salariés	23 263	25 296	– 2 033
Revenu mixte net	1 519	3 557	– 2 038
Revenu agricole net	5	88	– 83
Revenu non agricole net	650	1 714	– 1 064
Revenu de location	865	1 756	– 891
Revenu net de la propriété	741	3 464	– 2 723
Plus :			
Transferts courants reçus	**7 033**	**8 609**	**– 1 576**
Des administrations publiques	6 192	6 166	26
Administration fédérale	2 390	2 809	– 419
Administration provinciale	2 877	1 777	1 100
Administrations autochtones	329	4	324
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	596	1 576	– 980
Des sociétés financières	790	2 279	– 1 489
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	48	96	– 48
Des non-résidents	3	68	– 65
Moins :			
Transferts courants payés	**8 471**	**14 069**	**– 5 599**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	261	348	– 87
Aux sociétés financières	2 690	4 114	– 1 425
Aux administrations publiques	5 512	9 447	– 3 935
Impôts directs des particuliers	3 338	6 242	– 2 904
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	1 857	2 674	– 816
Autres transferts courants aux administrations publiques	317	531	– 214
Aux non-résidents	8	160	– 152
Égal :			
Revenu disponible	**24 085**	**26 857**	**– 2 772**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du *Bulletin Flash. Revenu disponible.*

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés dans le Nord-du-Québec (23 263 $) demeure inférieure à celle de la province (25 296 $). D'ailleurs, l'écart à ce chapitre s'est creusé davantage entre les deux entités géographiques, passant de 1 774 $ en 2014 à 2 033 $ en 2015.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus faible dans le Nord-du-Québec (1 519 $) que dans l'ensemble du Québec (3 557 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Le Nord-du-Québec tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait un peu plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 6 192 $ en moyenne dans le Nord-du-Québec en 2015, comparativement à 6 166 $ dans l'ensemble du Québec. Outre les aides financières accordées aux autochtones, les principaux transferts en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec sont les prestations du Régime québécois d'assurance parentale, du programme Soutien aux enfants ainsi que les prestations fiscales canadiennes pour enfants et les prestations universelles pour la garde d'enfants, ce qui reflète le taux de fécondité particulièrement élevé de cette région nordique.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

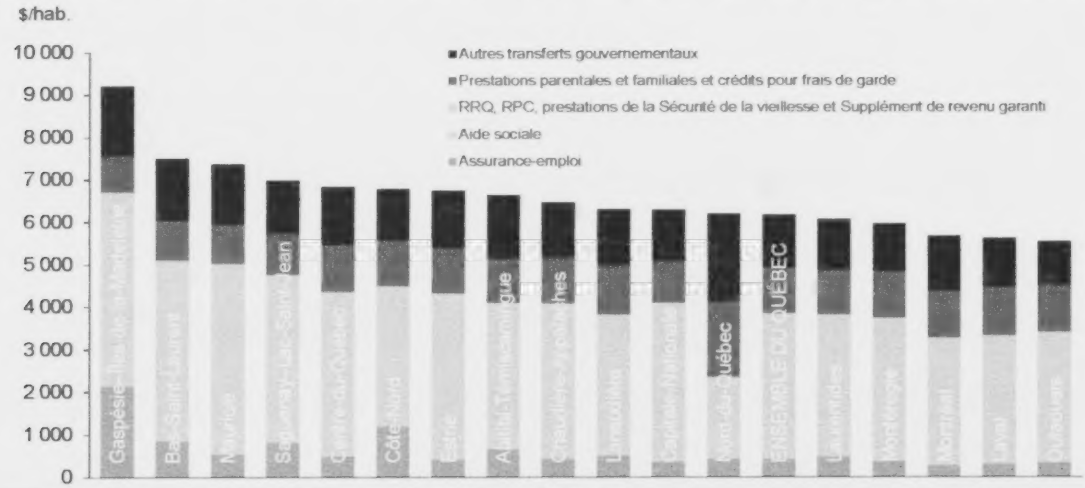

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus par les particuliers. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts continuent d'être moins élevés dans le Nord-du-Québec que dans le reste de la province, en raison du fait que la population y est relativement jeune et qu'on y retrouve, en proportion, peu de retraités.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers du Nord-du-Québec (5 512 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 447 $). Il importe de mentionner que le Nord-du-Québec est l'une des rares régions administratives dans lesquelles les transferts courants reçus des administrations publiques sont plus élevés que les transferts courants payés.

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents du Nord-du-Québec ont cotisé, en moyenne, 2 690 $ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, ce qui est nettement moins que la moyenne québécoise (4 114 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2015, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2014 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de l'Administration régionale Kativik, où il varie à peine. La MRC de Jamésie (+ 2,1 %) est celle qui enregistre la plus forte augmentation, stimulée par l'accroissement du revenu primaire et des transferts gouvernementaux.

Pour une septième année consécutive, c'est la MRC de la Jamésie (29 189 $) qui présente le revenu disponible par habitant le plus élevé du Nord-du-Québec. Quant aux deux autres territoires supralocaux de la région, à savoir l'Administration régionale Kativik (19 734 $) et Eeyou Istchee (23 256 $), ils continuent d'afficher un niveau de revenu bien inférieur à celui du Québec (26 857 $).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012r	2013r	2014r	2015p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	$/hab.					%	
Jamésie	25 970	27 641	28 517	28 582	29 189	2,1	3,0
Administration régionale Kativik	17 527	18 094	18 952	19 697	19 734	0,2	3,0
Eeyou Istchee[1]	20 054	21 578	22 001	22 872	23 256	1,7	3,8
Nord-du-Québec	**21 301**	**22 573**	**23 237**	**23 773**	**24 085**	**1,3**	**3,1**
Ensemble du Québec	**24 393**	**25 153**	**25 677**	**26 152**	**26 857**	**2,7**	**2,4**

1. Nouveau toponyme à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les résidents de la MRC d'Eeyou Istchee sont d'ailleurs ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, 7 061 $ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations d'aide sociale, les allocations familiales ainsi que les prestations versées par les administrations autochtones sont les principaux transferts gouvernementaux reçus dans cette MRC. À l'autre bout du spectre, c'est dans le territoire de l'Administration régionale Kativik (5 122 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle du Nord-du-Québec devraient atteindre 1,1 G$, en baisse de 9,8 %. La région représenterait ainsi 3,0 % du total québécois (38,3 G$). Cette décroissance contraste avec la hausse observée dans l'ensemble du Québec (+ 4,9 %). Le Nord-du-Québec arrive au 16e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 74,3 M$ en 2016, en hausse de 1,7 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 135,1 M$ en prospection pétrolière, gazière et minérale pour 2016 et de 22,1 M$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 90,3 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en baisse de 11,3 % en 2017, pour s'établir à 1,0 G$. Cette décroissance contraste avec la hausse observée pour l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 7,8 % de l'ensemble du Québec (13,1 G$). En 2017, les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur des services publics (521,9 M$), soit 51,0 % du total des industries productrices de biens et 46,0 % du total régional. Les travaux de la mine Whabouchi de Nebraska Lithium et la réfection de barrages hydroélectriques par Hydro-Québec font partie des projets les plus importants de la région.

Figure 6.1

Dépenses en immobilisation, Nord-du-Québec, 2006-2017

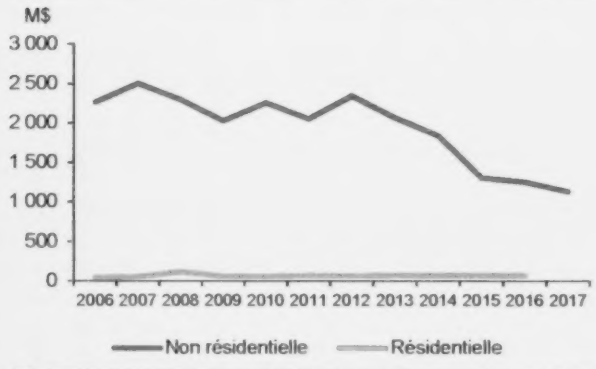

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Nord-du-Québec, 2006-2017

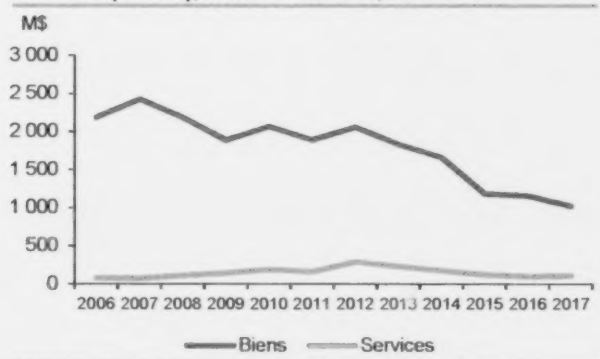

Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant près du dixième de l'investissement régional (9,7 %), sont en hausse de 8,2 % en 2017 et se chiffrent à 109,8 M$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 0,4 % de l'ensemble du Québec (25,2 G$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 56,6 M$ en 2017, soit 51,5 % du total des industries productrices de services et 5,0 % du total régional. Les travaux sur le réseau routier ainsi que la construction d'un CHSLD à Chibougamau et d'un nouveau centre communautaire à Kuujjuarapik sont quelques-uns des projets les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 46,7 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en décroissance de 26,2 % en 2017, pour se fixer à 529,6 M$. Cette baisse est plus importante que celle de l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 3,0 % du secteur privé québécois (17,7 G$) à cet égard.

Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une hausse de 12,2 % en 2017, pour s'établir à 603,8 M$. Cette croissance est légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 13,5 %). La région accapare 2,9 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 82,0 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 18,0 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Nord-du-Québec, 2006-2017

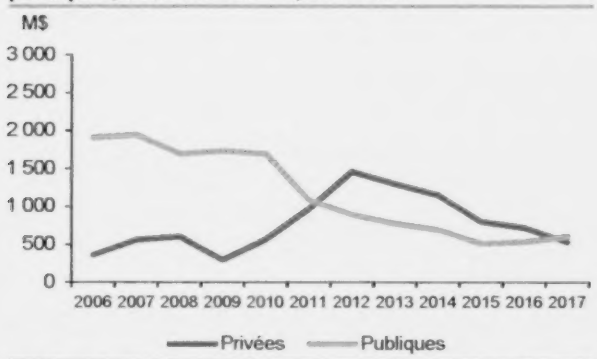

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Nord-du-Québec, 2006-2017

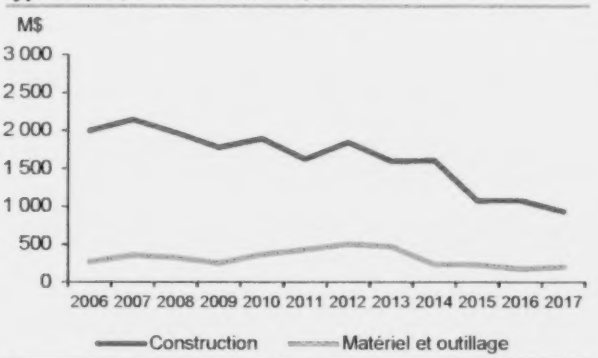

Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Nord-du-Québec, 2013-2017

	2013r	2014r	2015r	2016p	2017pe	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M$					%		
Non résidentielle	**2 068,9**	**1 840,2**	**1 307,7**	**1 256,2**	**1 133,5**	**– 9,8**	**100,0**	**3,0**
Industrie (SCIAN[1])								
Industries productrices de biens	1 835,0	1 662,2	1 181,3	1 154,7	1 023,7	– 11,3	90,3	7,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	0,1	0,1	0,1	0,1	–	..	..	..
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1 273,8	1 115,9	753,3	674,5	491,9	– 27,1	43,4	31,8
Services publics	553,6	539,0	415,0	467,3	521,9	11,7	46,0	8,1
Construction	1,9	1,7	1,5	1,0	1,0	1,5	0,1	0,1
Fabrication	5,6	5,4	11,3	11,8	8,8	– 25,2	0,8	0,2
Industries productrices de services	233,9	178,1	126,5	101,5	109,8	8,2	9,7	0,4
Commerce de gros	2,8	0,5	0,3	x	6,1	..	0,5	0,8
Commerce de détail	F	1,9	6,0	3,7	2,7	– 27,5	0,2	0,3
Transport et entreposage	1,7	3,0	1,6	1,9	3,1	59,5	0,3	0,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	2,7	6,5	x	x	x	..	..	..
Finance et assurances	x	1,0	0,8	0,8	0,3	– 63,0	0,0	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	0,4	2,8	2,9	2,3	3,6	57,9	0,3	0,1
Services professionnels scientifiques et techniques	0,8	1,2	0,4	0,3	x	..	..	..
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	–	–	–	–	..	..	..
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	2,7	0,1	–	0,2	..	0,0	0,1
Services d'enseignement	20,7	16,8	12,4	9,6	2,8	– 70,7	0,2	0,1
Soins de santé et assistance sociale	x	22,6	18,4	15,7	20,3	29,8	1,8	0,8
Arts, spectacles et loisirs	2,0	–	–	–	–	..	..	..
Services d'hébergement et de restauration	F	6,5	x	2,1	1,7	– 18,5	0,1	0,3
Autres services (sauf les administrations publiques)[3]	x	0,1	0,2	–	0,1	..	0,0	0,1
Administrations publiques[4]	190,8	112,5	67,2	44,5	56,6	27,1	5,0	0,7
Type de propriété								
Privé	1 293,3	1 148,9	794,9	717,8	529,6	– 26,2	46,7	3,0
Public	775,6	691,4	512,9	538,4	603,8	12,2	53,3	2,9
Type d'actif								
Construction	1 596,1	1 604,3	1 074,3	1 079,1	929,6	– 13,9	82,0	3,7
Matériel et outillage	472,8	235,9	233,4	177,1	203,9	15,2	18,0	1,5
Résidentielle	**76,1**	**73,9**	**73,1**	**74,3**	**..**	**..**	**..**	**0,3**
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	206,5	163,8	145,6	135,1	..	..	..	46,2
Logiciel	4,7	26,2	22,1	..	..	..	..	1,4

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'activité minière dans le Nord-du-Québec

Le secteur de l'extraction des ressources minérales[1] joue un rôle important dans l'économie du Nord-du-Québec et comptait pour 37,3 % du produit intérieur brut de cette région en 2015. Avec des dépenses qui atteignent 972 M$ en 2016, soit 38,0 % de l'investissement minier total du Québec (2,56 G$), le Nord-du-Québec occupe le premier rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région a néanmoins vu ses dépenses à ce chapitre diminuer de 7,1 % par rapport à 2015.

Le Nord-du-Québec occupe aussi le premier rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 2,12 G$, soit 25,6 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (8,29 G$). Il s'agit d'une légère diminution de 0,8 % par rapport à 2015. Selon les prévisions exprimées par les sociétés minières en exploitation dans cette région, au prix des substances minérales de 2016, la valeur de ces livraisons devrait s'établir à 2,18 G$ en 2017, en augmentation de 2,8 % par rapport à 2016.

En 2016, quatre mines d'or, deux mines de nickel et de cuivre, deux mines de zinc et de cuivre ainsi qu'une nouvelle mine de diamant étaient en exploitation dans le Nord-du-Québec. Plusieurs substances secondaires sont extraites des mines de métaux telles que l'argent, le cadmium, le cobalt, le palladium, le platine et le rhodium. Par ailleurs, l'usine Géant Dormant, nouvellement acquise par Mines Abcourt, traite le minerai provenant de la mine d'or Elder depuis le mois d'août 2016. Du sable et du gravier proviennent de sablières et de gravières situées sur le territoire du Nord-du-Québec. La région compte un peu plus d'une dizaine de projets de mise en valeur de gîtes pour le fer, le fer-titane-vanadium, l'or, le lithium et les terres rares.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

La production minérale du Québec provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Des usines de première transformation fournissent de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et affineries situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'ils livrent sous forme d'acide sulfurique.

Ce document présente les données finales de 2015 ainsi que les données provisoires de 2016. Il présente également les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2017. La valeur des livraisons est estimée en fonction des prix courants des métaux pour l'année enquêtée ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

L'ensemble des données présentées provient du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières* et du *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers* réalisés annuellement par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Industrie de l'*extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz*, selon le Système de classification industrielle de l'Amérique du Nord (SCIAN 21).

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2016[1]

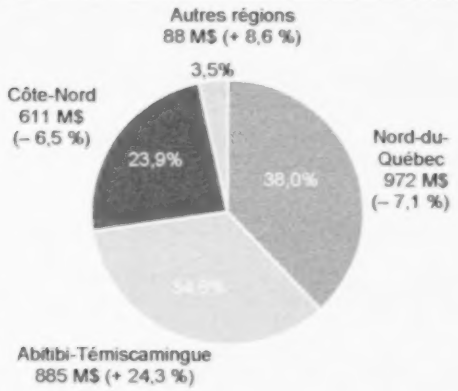

Ensemble du Québec 2016 : 2 556 M$ (+ 2,5 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2015

1. Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers.*

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2016[1]

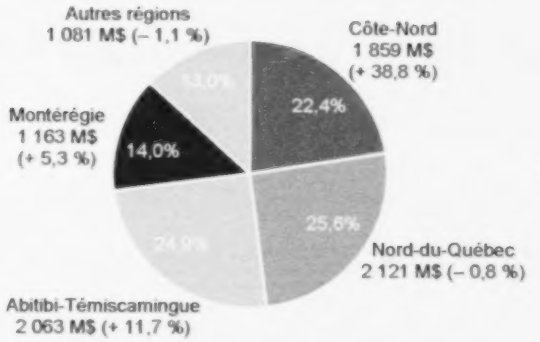

Ensemble du Québec 2016 : 8 287 M$ (+ 10,2 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2015

1. Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.*

Tableau 7.1

Établissements miniers, Nord-du-Québec, 2016

Nom de la mine	Propriétaire	Substance(s) principale(s)	Substance(s) secondaire(s)
Mine(s) en exploitation			
Éléonore	Goldcorp	Or	Argent
Casa Berardi	Hecla Mining Company	Or	Argent
Lac Bachelor	Ressources Métanor	Or	Argent
Vezza	Ressources Nottaway	Or	Argent
Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre	Argent, cobalt, or, éléments du groupe du platine
Nunavik Nickel	Jilin Jien Nickel Industry Co	Nickel, cuivre	Argent, cobalt, or, éléments du groupe du platine
Langlois	Nyrstar Canada Resources	Zinc, cuivre	Argent, cadmium, or
Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre	Argent, cadmium, or
Renard	Stornoway Diamond Corporation	Diamant	-
Usine(s) en activité			
Nom de l'usine	Propriétaire	Type d'usine	Produit(s)
Géant Dormant	Mines Abcourt	Concentrateur	Or, argent
Ouverture et fermeture d'établissement(s) minier(s)			
Nom de l'établissement	Propriétaire	Ouverture / fermeture	Substance(s) principale(s) / Produit(s)
Vezza	Ressources Nottaway	Réouverture, août	Or
Géant Dormant	Mines Abcourt	Réouverture, août	Or, argent

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.*

L'emploi dans le secteur de l'exploitation minière

En 2016, la région du Nord-du-Québec comptait 3 585 emplois (années-personnes) liés au secteur de l'exploitation minière, qui comprend l'extraction minière et les activités de première transformation des minéraux. Il s'agit d'un gain de 382 emplois (+ 11,9 %) par rapport à 2015. Cette progression dans les emplois est attribuable à l'ouverture de la nouvelle mine de diamant. La région pourvoit 23,5 % des 15 286 emplois miniers pour l'ensemble du Québec, occupant à cet égard le premier rang des régions administratives. L'extraction des métaux usuels y fournit 1 667 emplois (46,5 %), tandis que l'extraction de l'or en fournit 1 493 (41,6 %).

Le salaire annuel moyen payé pour un emploi minier dans le Nord-du-Québec était de 111 259 $ en 2016. La somme des salaires versés par l'industrie minière dans le Nord-du-Québec s'élevait à 399 M$ en 2016, une hausse de 32 M$ (+ 8,7 %) par rapport à 2015.

Tableau 7.2

Année-personne et salaire annuel moyen du secteur minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2016[1]

	Année-personne			Salaire annuel moyen		
	2015	2016	Variation 2016/2015	2015	2016	Variation 2016/2015
	n		%	$		%
Nord-du-Québec	3 203	3 585	11,9	114 605	111 259	– 2,9
Abitibi-Témiscamingue	3 559	3 470	– 2,5	104 266	109 436	5,0
Montérégie	2 777	2 593	– 6,6	81 964	82 260	0,4
Côte-Nord	2 621	2 382	– 9,1	145 932	164 638	12,8
Autres régions	3 522	3 256	– 7,6	70 055	68 644	– 2,0
Ensemble du Québec	**15 682**	**15 286**	**– 2,5**	**101 709**	**105 167**	**3,4**

1. 2015 : données finales; 2016 : données provisoires.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière, de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur le secteur minier sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. Dans cette section, pour des raisons statistiques, ces trois régions sociosanitaires sont regroupées. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2015, dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, le nombre de médecins s'établit à 188, ce qui représente un ratio de 4,2 pour 1 000 habitants[1]. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 28,8 % dans le regroupement des trois régions sociosanitaires. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète tant chez les spécialistes (+ 30,8 %) que chez les omnipraticiens (+ 28,6 %). Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

Figure 8.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins[1], régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

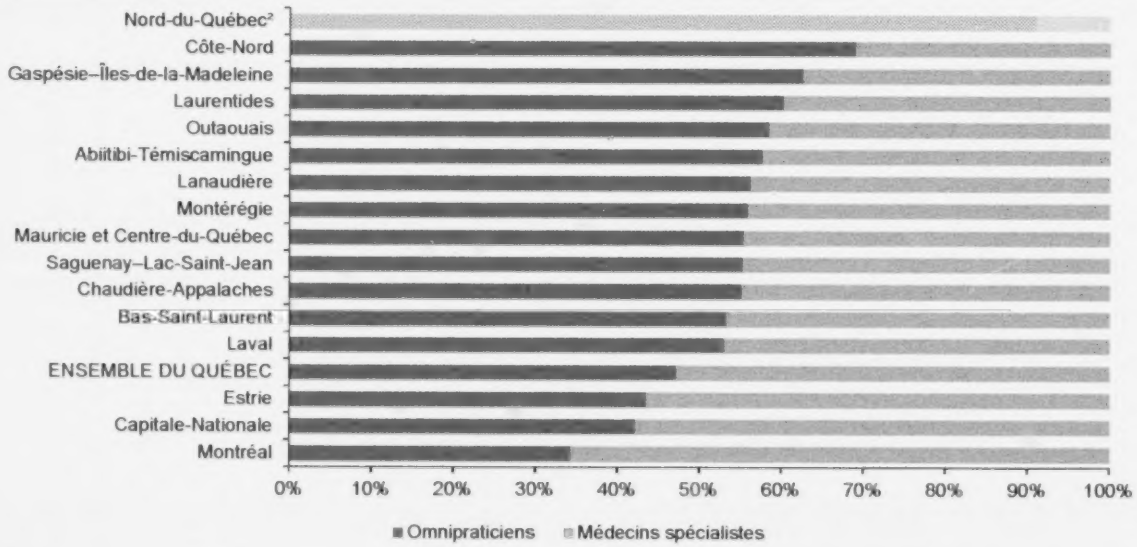

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

En 2015, comme dans les autres régions qui n'ont pas de centre hospitalier universitaire sur leur territoire, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans le regroupement des trois régions sociosanitaires, mais l'écart y est beaucoup plus prononcé (91,0 % c. 9,0 %). À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 28 dans le regroupement en 2014, soit un ratio de 0,6 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 963 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de 13,3 %. Cette croissance touche presque toutes les catégories du personnel infirmier, mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 38,5 %) ainsi que les infirmières auxiliaires (+ 28,9 %). Seule la catégorie des infirmières demeure quasi inchangée (– 0,6 %).

Tableau 8.1

Nombre de médecins et de dentistes, régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes[1]				Nombre pour 1 000 personnes[2]			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James								
Total des médecins	**146**	**167**	**188**	**28,8**	**3,39**	**3,77**	**4,20**	**0,81**
Omnipraticiens	133	150	171	28,6	3,09	3,39	3,82	0,73
Spécialistes	13	17	17	30,8	0,30	0,38	0,38	0,08
Total des dentistes	**24**	**28**	..	...	**0,56**	**0,63**	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	**17 535**	**18 857**	**19 200**	**9,5**	**2,19**	**2,30**	**2,32**	**0,13**
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	**3 601**	**3 746**	..	...	**0,45**	**0,46**	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Tableau 8.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016[2]

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
			n			%
Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James	**850**	**854**	**874**	**916**	**963**	**13,3**
Infirmières	355	333	336	339	357	0,6
Infirmières cliniciennes et praticiennes	156	148	165	202	216	38,5
Infirmières auxiliaires	45	55	56	59	58	28,9
Préposées aux bénéficiaires	294	318	317	316	332	12,9
Nombre pour 1 000 habitants[3]	19,76	19,62	19,87	20,68	21,51	8,9
Ensemble du Québec	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**113 657**	**3,7**
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 62 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'établissement d'enseignement de la région du Nord-du-Québec est de 59,7 %. Ce taux est en hausse de 17,8 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

Les étudiants du Nord-du-Québec affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, sauf pour la cohorte 2008. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 32,3 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans l'établissement du Nord-du-Québec, 4,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (59,7 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (4,8 %) porte à 64,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)[1] selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Nord-du-Québec, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
			%		
Ensemble des programmes	**41,9**	**56,1**	**68,1**	**56,1**	**59,7**
Hommes	**36,4**	**39,3**	**55,6**	**51,7**	**61,9**
Femmes	**47,6**	**72,4**	**75,9**	**59,5**	**58,5**

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal[1], Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, édition 2017*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 78 proviennent du Nord-du-Québec. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers passer de 56 à 78. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. La région du Nord-du-Québec connaît une hausse de 36,8 % entre 2014 et 2015, soit un pourcentage largement supérieur à l'augmentation observée au Québec (+ 0,9 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Nord-du-Québec	**56**	**47**	**48**	**57**	**78**	**36,8**	**8,6**	**100,0**
Hommes	14	10	17	20	26	30,0	16,7	33,3
Femmes	42	37	31	37	52	40,5	5,5	66,7
Ensemble du Québec	**27 058**	**26 270**	**29 560**	**29 471**	**29 732**	**0,9**	**2,4**	**100,0**
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans le Nord-du-Québec, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 66,7 %. Entre 2011 et 2015, le nombre de nouvelles femmes diplômées passe de 42 à 52. Du côté des hommes, le nombre de nouveaux diplômés fluctue, mais il tend à augmenter depuis 2013.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région du Nord-du-Québec, la proportion de bacheliers issus de ce domaine est supérieure à celle du Québec en 2015 (70,5 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées y constituent le second groupe en importance. Les femmes, tout comme les hommes mais dans une plus large mesure, obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Nord-du-Québec, 2011-2015

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2011	16,1	26,8	50,0	—	56
2012	17,0	14,9	63,8	—	47
2013	—	14,6	70,8	—	48
2014	14,0	15,8	70,2	—	57
2015	7,7	15,4	70,5	6,4	78
Hommes					
2011	—	64,3	35,7	—	14
2012	—	—	70,0	—	10
2013	—	—	70,6	—	17
2014	—	45,0	50,0	—	20
2015	—	38,5	42,3	—	26
Femmes					
2011	21,4	14,3	54,8	—	42
2012	18,9	13,5	62,2	—	37
2013	—	—	71,0	—	31
2014	18,9	—	81,1	—	37
2015	9,6	—	84,6	—	52

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

L'université de diplomation[2]

Les nouveaux bacheliers de la région du Nord-du-Québec obtiennent leur diplôme en 2015 principalement de quatre universités : l'Université du Québec à Chicoutimi (21,8 %), l'Université Laval (20,5 %), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (15,4 %) et l'Université McGill (10,3 %).

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Nord-du-Québec, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	14,3	12,8	22,9	28,1	20,5
Université de Montréal	%	10,7	—	10,4	8,8	—
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	—	—	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	—	14,9	—	8,8	7,7
Université du Québec à Montréal	%	8,9	—	—	—	6,4
Université du Québec à Trois-Rivières	%	—	—	—	—	—
Université du Québec à Chicoutimi	%	21,4	17,0	16,7	19,3	21,8
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	10,7	25,5	10,4	14,0	15,4
École de technologie supérieure	%	—	—	—	—	—
Télé-université	%	—	—	—	—	—
Université McGill	%	—	—	—	—	10,3
Université Concordia	%	—	—	—	—	—
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	**n**	**56**	**47**	**48**	**57**	**78**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région du Nord-du-Québec regroupe sur son territoire 5 salles de spectacles et moins d'une demi-douzaine d'institutions muséales[1]. En pondérant la taille de sa population[2], cette région compte 15,6 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (11,2 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5) et inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (4,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Nord-du-Québec, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	6	5	0,8	11,2	7,5
Institutions muséales[2]	4	2	0,5	4,5	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	1	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	6	..	..	..	..
Librairies	–	–	...	...	...
Cinémas et ciné-parcs	–	–	...	...	...
Écrans	–	–	...	...	...

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

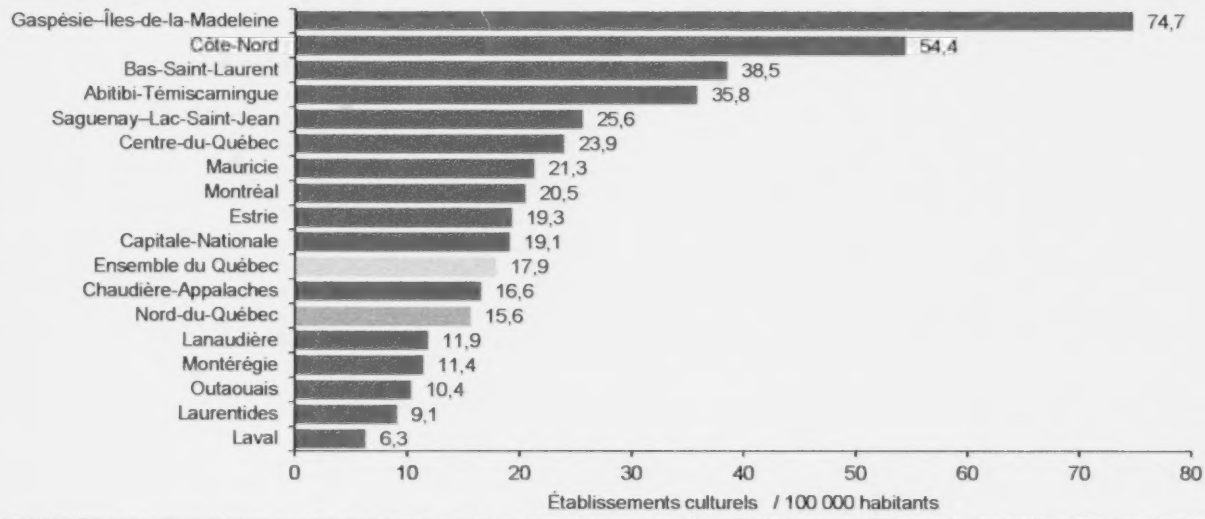

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.
2. Parce que la taille de la population de la région du Nord-du-Québec est inférieure à 100 000 habitants (44 765 en 2015), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (90 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014 et celle des institutions muséales[1] (990 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Nord-du-Québec		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	21	0,5	0,5	2,1	2,1	0,1
Entrées	n	4 015	104	90	828	816	0,1
Assistance des cinémas							
Entrées	n	–	–	–	2 296	2 429	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées[1]	n	137 111	968	990	1 677	1 696	1,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs[2]	$	1 836 626	13 136	13 256	48 414	47 198	0,5

1. Elles incluent les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
2. Elles incluent les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Incluant les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement
Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

MINES

Investissement minier
L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

Production minérale
La production minérale du Québec provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Des usines de première transformation fournissent de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et affineries situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'ils livrent sous forme d'acide sulfurique.

Effectif minier
Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines

de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière, de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Nord-du-Québec

Superficie en terre ferme (2016) : 707 164 km²
Population (2016ᵖ) : 45 107 habitants
Densité de population : 0,1 hab./km²

Principales municipalités et population (2016ᵖ) :

- Chibougamau 7 608 habitants
- Chisasibi 4 790 habitants
- Mistissini 3 725 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
- Pêche, chasse et piégeage
- Foresterie et exploitation forestière

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Nord-du-Québec

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2016ᵖ	TAAM[1] 2011-2016	2016ᵖ	2015ᵖ	2015ᵉ	Var. 15/14	2015ᵖ	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	– 1,2	8,1	70,5	33 386	– 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	– 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	– 6,7	8,7[3]	71,4	70 475	– 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7[3]	79,6	76 429	– 8,7	24 085	1,3	15,1
Jamésie	13 941	– 4,9	..	78,6	..	..	29 189	2,1	4,3
Administration régionale Kativik	13 489	19,9	..	84,0	..	..	19 734	0,2	20,8
Eeyou Istchee[4]	17 677	13,4	..	77,2	..	..	23 256	1,7	22,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	– 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**7,8**	**7,1**	**76,1**	**42 507**	**1,9**	**26 857**	**2,7**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
4. Nouveau toponyme officiel à venir.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Nord-du-Québec

Superficie en terre ferme (2016)	707 164 km²
Population totale (2016[p])	45 107 hab.
Densité de population	0,1 hab./km²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016[p])[1]	9,5‰
Taux de faible revenu des familles (2014)	15,1 %
Emploi (2016)[2]	53,9 k
Taux d'activité (2016)[2]	64,2 %
Taux d'emploi (2016)[2]	58,8 %
Taux de chômage (2016)[2]	8,7 %
PIB aux prix de base par habitant (2015[p])	76 429 $
Revenu disponible par habitant (2015)	24 085 $
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017[Inv]/2016[p])	−9,8 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016[p]/2015)	1,7 %
Investissement minier (2016[p])	972 M$
Livraisons minérales (2016[p])	2 121 M$
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	59,7 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.
2. Comprenant la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

Institut de la statistique Québec